

**LE GOUVERNEMENT DE LA SASKATCHEWAN ET LE CONSEIL DE LA SÉCURITÉ DE LA SASKATCHEWAN S'ASSOCIENT POUR METTRE À JOUR LE CONTENU SUR LA SÉCURITÉ DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE LA PROVINCE**

Le gouvernement de la Saskatchewan collabore avec le Conseil de la sécurité de la Saskatchewan (Saskatchewan Safety Council) afin d'offrir aux élèves plus de possibilités d'apprentissage au sujet de la sécurité et de la prévention des blessures. En ajoutant du contenu sur la prévention des blessures et la sécurité dans les programmes d'études de la Saskatchewan, les enfants et les jeunes grandiront et entreront sur le marché du travail mieux préparés pour prévenir les blessures à la maison et au travail.

« Nous savons tous que l'éducation joue un rôle majeur dans la prévention des blessures en milieu de travail », a déclaré le ministre de l'Éducation, Dustin Duncan. « Nous sommes heureux de collaborer avec le Conseil de la sécurité de la Saskatchewan pour renforcer nos programmes d'études afin que cet enseignement commence dès un jeune âge et permette à la prochaine génération d'évoluer dans un lieu de travail sécuritaire. »

Le Conseil de la sécurité a examiné les programmes d'arts pratiques et appliqués tels que les arts de la scène, le tourisme, la coiffure et l'esthétique, les études alimentaires, et l'électricité et l'électronique, puis a fourni de la rétroaction en mettant l'accent sur le renforcement de la prévention des blessures et sur les procédures et pratiques de sécurité. Avant de finaliser les mises à jour des documents pédagogiques existants qui sont utilisés par le personnel enseignant ou d'en créer de nouveaux, le ministère de l'Éducation prendra en considération les suggestions du Conseil de la sécurité de la Saskatchewan.

À l'heure actuelle, le Conseil de la sécurité apporte sa contribution dans l'élaboration des programmes portant sur les services d'urgence, la production agricole, l'usinage et la gestion de la faune.

« Nous nous réjouissons de continuer notre travail avec le ministère de l'Éducation pour améliorer l'information sur la prévention des blessures, les ressources en matière de sécurité et les mesures de soutien pour les jeunes et les éducateurs du système d'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année », a affirmé Ryan Jacobson, premier dirigeant du Conseil de la sécurité de la Saskatchewan. « Les blessures évitables sont la principale cause de décès chez les personnes âgées de 1 à 34 ans. En investissant dans des ressources de grande qualité à un plus jeune âge, nous faisons de grands progrès pour faire de la province un lieu d'excellence en matière de sécurité. »

Le Conseil de la sécurité est un organisme de bienfaisance enregistré qui se dévoue à la prévention des blessures en Saskatchewan depuis 1955. Cet organisme est une liaison précieuse, entre les

spécialistes de la sécurité au sein du gouvernement et ceux dans le secteur industriel, pour veiller à ce que les normes précises et actualisées en matière de sécurité soient respectées, voire dépassées.

Le Conseil de la sécurité offre ses services et son expertise sans frais afin de promouvoir et d'améliorer l'apprentissage en matière de sécurité et de prévention des blessures dans le secteur de l'éducation de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année.

-30-

Renseignements :

Chelsey Balaski  
Ministère de l'Éducation  
Regina  
Tél. : 306-787-1414  
Cellulaire : 306-527-7273  
Courriel : chelsey.balaski@gov.sk.ca

CONFIDENTIEL